

## JUSTICE

forbach

### Fils laissé seul dans l'appartement : sursis

Le 10 septembre 2015, en soirée, un homme appelle la police de Forbach. De son appartement, il voit un enfant en pleurs, sur le balcon d'un appartement voisin. Aucun adulte n'est visible. Les sapeurs-pompiers sont sollicités. Quand les secours pénètrent dans le logement, fermé à clé, ils découvrent le bout de chou de 7 ans, paniqué, dans un appartement inhabité, en compagnie d'un bull-terrier. L'enfant confié aux enquêteurs qu'il est resté seul à la maison de nombreuses fois.

#### La deuxième fois

« C'est la deuxième fois que je le laisse seul le soir. Je l'ai laissé quatre-vingt fois seul le jour pour aller faire des petites courses », explique la maman. Et de poursuivre : « Comme il dormait, pour une demi-heure, je me suis dit... » Le soir des faits, la mère est partie acheter des cigarettes en Allemagne. « Est-ce que vous n'avez pas l'impression que laisser un enfant seul peut être dangereux ? », interroge le président Philippe Schneider. Si... reconnaît la maman. Le juge poursuit : « Vous ne pensez pas que laisser un animal de cette race est risqué ?... » Il

n'a jamais montré les dents ! », assure la Forbachoise. Et d'ajouter : « Il était enfermé dans la salle de bains. »

#### Délaissement d'enfant

Trois ans avant les faits, la maman avait déjà laissé son enfant seul et avait été suivie par un juge des enfants. « Il s'agit d'un délaissement d'enfant », constate le représentant du ministère public. Et de poursuivre : « Les difficultés sociales transparentes de ce dossier et la dépression [évoquée par la prévenue] est sans doute liée à l'état de délabrement de l'appartement. » Le magistrat requiert une peine de trois mois de prison avec sursis. « Le père brille par son absence. Il ne prend aucune nouvelle, ne verse pas de pension », plaide l'avocate de la maman. Et de poursuivre : « La dépression peut réduire le discernement. Un enfant paniqué fait la mère est en danger, mesuré le danger. L'enfant était endormi, s'est réveillé, a pleuré. » L'avocate suggère une peine de sursis simple ou avec mise à l'épreuve avec obligations de soins. Le tribunal suit les recommandations.

O.B.

## behren-les-forbach

### Payés 300 € pour incendier une voiture

Le 25 avril 2011, vers 3 h, une personne aperçoit deux individus qui répandent un produit près d'une voiture en stationnement. À l'arrivée des gendarmes, les deux personnes ont fui. Le témoin donne une description vestimentaire et les enquêteurs relèvent des empreintes digitales et identifient Medhi (\*) un Behrennois âgé de 25 ans, déjà condamné, dont les traces ont été enregistrées. Le jeune homme livre le nom de son complice et explique qu'ils ont été missionnés pour incendier la voiture de la victime en contrepartie d'une somme de 300 €. « La mairie visée »

Devant le tribunal correctionnel, seul Medhi est présent. « Pourquoi vous avez accepté ? », interroge le président Philippe Schneider. « Je faisais rien et j'avais pas de sous », répond le prévenu. En 2011, l'expert psychiatre a noté que le jeune homme avait « un peu de mal avec les règles » et consommait « un peu trop d'alcool et de cannabis. » « La victime travaillait à Behren et aidait les jeunes à s'insérer », plaide l'avocate du propriétaire du véhicule. Elle sollicite 1 000 € pour le préjudice matériel et 4 000 € pour le préjudice moral.

« Les faits sont en lien avec le rôle que joue la mairie de Behren pour trouver du travail aux jeunes. La mairie et ses repré-

sentants sont visés », constate le représentant du ministère public qui évoque les « attaques des institutions » intervenues depuis 2011.

#### « Terreur sociale »

« C'est sous des conduites de terreur sociale, d'installation d'une insécurité. On met la pression sur les institutions publiques. C'est un signe du système délinquant », tance le représentant du ministère public. Il demande au tribunal de « sanctionner sévèrement ces comportements sont inadmissibles. » Il requiert six mois de prison ferme à l'encontre des prévenus.

L'avocate de Medhi relève que depuis 2011, son client n'a plus eu affaire à la justice. En revanche, son complice a été condamné quatre fois depuis. Elle évoque « les pressions » qui angoissent son client qui « est mis de côté dans la cité et s'enferme. » L'avocate suggère un travail d'intérêt général (TIG) « qui permettrait de monter dans la cité qu'il a dégradé mais répare. » « Je regrette sincèrement », assure le jeune homme.

Le tribunal condamne Farid Bouyzi à six mois de prison ferme et prononce une peine de six mois de prison avec sursis TIG de 175 heures à l'encontre de Medhi.

O. B.  
(\*) Prénom changé.

### Concerts de l'été à Creutzwald

Le « Conç'air d'été » est devenu un rendez-vous incontournable et apprécié du public. La ville de Creutzwald mise sur la musique pour animer la période estivale et le centre-ville. Une scène où se produisent les groupes musicaux sera installée sur le square de la Bisten, à côté de la place du marché, ainsi qu'une terrasse et une buvette. Durant deux heures, le public pourra se détendre et apprécier la qualité des groupes de musiques proposés. Voici le programme de cet été :

#### Le programme

- **Vendredi 8 juillet : Anim'affaires.** comme le veut la tradition, ce trio local et familial, composé de Sarah (chant), Alex (clavier et chant) et Werner (batterie), propose de revisiter les standards de la variété internationale et française, en passant par des sons salsa et latino.
- **Vendredi 22 juillet : Philippe Krier en acoustique.** Après avoir fini 3<sup>e</sup> de l'émission Nouvelle Star sur M6 en 2013, Philippe Krier a répondu positivement à l'invitation de la municipalité et de Fabrice Fisch. Il sera la pointe de ces rendez-vous d'été. Toujours aussi charismatique et show man, il transporte le public, accompagné de sa guitare en proposant un répertoire pop rock et folk.
- **Vendredi 5 août : le duo Maria.** ce duo composé de Fabrice Lett au clavier et de Marie D'Amico se produira pour la première fois à Creutzwald. L'occasion pour Marie D'Amico de faire son retour sur scène.
- **Vendredi 26 août : Acoustic Session par Guy et Manu.** Emmanuel Tourscher, du réputé groupe Namas-T, accompagné de Guy Bergmann à la basse, clôtureront les Conç'air d'été. Le duo reprendra des classiques de Cold Play, U2 ou encore Muse. Renseignements : tel : 03 87 81 89 90.

## INTERCOMMUNALITE

eurodistrict saarmoselle

## A SAVOIR

# Roland Roth veut accélérer les projets transfrontaliers

Elu pour deux ans à la tête de l'Eurodistrict SaarMoselle regroupant les intercommunalités de Moselle-Est et de la Sarre, Roland Roth veut passer à la vitesse supérieure. Pour concrétiser des projets communs sur le territoire.

Vous étiez déjà président de SaarMoselle, vous êtes celui de l'Eurodistrict SaarMoselle. Quelle est la différence entre les deux organismes ?

Roland ROTH : « D'une structure associative réunissant des élus de Sarre et de Moselle-Est dans un cadre informel, nous sommes passés en 2010 à un groupement européen de coopération territoriale (GECT). Il permet d'avoir une vraie gouvernance avec un président, un comité et une assemblée d'élus représentant toutes les intercommunalités de Moselle-Est et le Stadverband de Sarrebruck. Sur ce territoire, nous fonctionnons sur la base du droit français. La gestion financière et les règles de fonctionnement suivent les règles françaises. »

#### L'INTERVIEW

#### Quelles sont les missions précises de l'Eurodistrict ?

« Mener des projets communs à l'échelon transfrontalier. Soit en initiant des projets à notre niveau, soit en accompagnant ceux qui émanent des différentes intercommunalités. L'Eurodistrict a peu de moyens propres et fonctionne moyennant les cotisations des structures adhérentes. Nos projets sont financés par l'Europe, l'Etat, la Région... Dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, nous répondant aux appels à projets. »

#### Ces projets si utiles à l'Eurodistrict, quels sont-ils ?

« Le premier axe consiste à améliorer l'image de marque que l'extérieur a de notre terri-



L'Eurodistrict SaarMoselle regroupe des intercommunalités françaises et allemandes représentant 800 000 habitants. Elu pour deux ans au siège social à Sarreguemines, Roland Roth veut renforcer l'attractivité de l'agglomération transfrontalière pour améliorer le quotidien de ce vaste espace.

Photo Thierry NICOLAS.

toire surtout en matière de développement économique et touristique.

Le second concerne l'amélioration des transports transfrontaliers. Il faut maintenir la ligne de bus Sarre-Moselle et développer les liaisons entre Sarrebruck, Forbach, Saint-Avold et Sarrelouis. Nous continuons à étudier la possi-

bilité de créer une ligne tram-train entre Sarrebruck et Forbach. »

#### Sur le plan sanitaire aussi vous espérez des avancées ?

« Nous avons abouti sur la prise en charge des urgences transfrontalières. Nous voulons aller plus loin en signant une convention sanitaire à

l'échelle de la Sarre et de la Moselle-Est. On veut permettre aux patients français et sarrois de se faire soigner chez le voisin dans des domaines médicaux spécialisés. Par exemple pour les pathologies cardiaques à Völklingen, ou offrir la possibilité aux Sarrois de passer un petscan à Sarreguemines où la demande

d'autorisation d'un tel équipement a été déposée... Une demande de concours du programme Interreg a été déposée pour que dès la signature, la mise en œuvre de la convention soit soutenue financièrement par l'Union européenne.

La dernière piste de travail concerne la construction de crèches transfrontalières pour l'accueil de la petite enfance. Le but est de favoriser le bilinguisme. On a deux trois sites en tête. »

#### La concrétisation de tous ces projets reste fort complexe, non ?

« La difficulté d'harmoniser les règles au sein du territoire est de nature à décourager. Mais l'Eurodistrict existe pour aller de l'avant. Son intérêt est de mettre en œuvre des projets d'intérêt transfrontalier. Notre objectif est d'améliorer le quotidien des habitants de l'agglomération Moselle-Est-Sarrebruck, de leur faciliter l'accès à tous les services publics des deux côtés de la frontière comme on dit encore, de développer tourisme, économie, petite enfance... Au sein de la même entité, le but est de créer des coopérations entre les deux secteurs. »

Cette unité d'action est la même chez tous les élus sarrois ou est-mosellans qui œuvrent au sein de l'Eurodistrict. Ce qui nous anime, c'est la construction européenne. C'est de faire de ce territoire un espace de vie et d'échanges qui rayonne au cœur de l'Europe. En faisant tomber les barrières administratives et en harmonisant la législation des deux pays.

Recueilli par Fabien SIEGWART.

## Les actions menées



En 2014 a été inaugurée la splendide halte fluviale créée à Sarralbe sous l'égide de l'Eurodistrict. Un paradis pour cyclistes, promeneurs, randonneurs et plaisanciers. Photo RL.

- **Bande bleue de la Sarre :** le long de la rivière, de Völklingen à Sarralbe, 26 sites ont été mis en valeur : haltes fluviales, ports de plaisance, aires de repos, aires de jeux et de loisirs, pistes cyclables, circuits interactifs bilingues... Trait d'union entre la Sarre et la Moselle, la bande bleue a permis de valoriser l'espace fluvial et de créer des cheminements continus entre les zones urbaines. Ce qui a fait disparaître encore plus la notion de frontière.
- **Transports transfrontaliers :** leur développement a pérennisé la ligne de transport entre Sarrebruck et Saint-Avold via Forbach et Freyming-Merlebach alors qu'elle était menacée. Travailleurs frontaliers, consommateurs, élèves et visiteurs sont de plus en plus nombreux à utiliser cette ligne, grâce à l'amélioration de l'offre de services (refonte du cadencement, du trajet, des

temps de parcours...). Une étude sur l'élargissement du réseau dans l'espace SaarMoselle a été conclue et servira de base de réflexion au développement des transports en commun transfrontaliers.

- **Evénements :** le Week-end du Warndt ou le Vélo SaarMoselle ont contribué à développer auprès des habitants le sentiment d'appartenance à un même territoire. La mise en réseau d'acteurs du domaine économique, du tourisme ou des transports, a favorisé les coopérations.
- **Route du feu :** plusieurs projets Interreg ont été conclus dont la « Route du feu », un réseau de dix sites dédiés à la culture industrielle du territoire. Ce circuit met en valeur le patrimoine industriel qui marque l'histoire commune du territoire transfrontalier depuis Völklingen à Mersenthal en passant par Mettlach, Petite-Rosselle, Sarreguemines, St Louis les Bitche...



Le tram circulera en direction de Forbach comme c'est déjà le cas vers Sarreguemines ? L'Eurodistrict y travaille...

Depuis 1967

# SOLDES\*

Jusqu'au 2 août 2016.

# 70%

Jusqu'à

## SUR NOS CUISINES D'EXPOSITION

www.scherer-cuisines.fr

## Scherer

CUISINES • SALLES DE BAINS • PLACARDS

**STIRING-WENDEL** **SAINT-AVOLD**

120, rue Nationale 03 87 87 41 85

Espace Patton (Entrée de Monsieur Meuble) 03 87 92 76 60

\*sur cuisines d'exposition signalées en magasin, hors électroménager et hors pose.